

GEFI EFFI F
20FI EEU

INSECTICIDE EN PULVÉRISATION À BASE DE FLEURS DE CHRYSANTHÈME

AÉROSOL DE CONTACT SOUS PRESSION
CONTRE LES ACARIENS, LES ALEURODES, LES PUCERONS

Tue et éloigne les insectes ravageurs au contact

Ce produit contient un insecticide botanique dérivé de la fleur de chrysanthème

DOMESTIQUE

GARANTIE :

Pyréthrines 0,20 %

N° D'HOM. 25417 LPA

CONTENU NET : 400 grammes

ATTENTION RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

753146 AB Ltd. o/a UltraSol Industries

10755-69 Avenue

Edmonton, Alberta

T6H 2C9

780-432-6535

MODE D'EMPLOI : BIEN AGITER AVANT L'UTILISATION. Tenir la bonbonne en position verticale pour vaporiser.

POUR TUER LES RAVAGEURS DES JARDINS : Vaporiser soigneusement en effectuant de grands mouvements circulaires à une distance de 30 à 45 cm des plantes pour éviter de mouiller le feuillage. Une légère vaporisation tue les insectes de façon efficace. Vaporiser les deux côtés des feuilles. Vaporiser seulement lorsqu'il n'y a pas de vent et à une température de moins de 32 °C. De préférence, ne pas vaporiser par ensoleillement direct, mais tôt le matin ou le soir. Utiliser avec prudence sur les jeunes plantes et les nouvelles pousses. Les insectes doivent être atteints par le brouillard pour être tués.

Insectes suceurs : Thrips visibles, cicadelles, tétranyques, punaises réticulées, pucerons et aleurodes.

Insectes rongeurs : Chenilles, noctuelles des arbres fruitiers, scarabées japonais, altises, chrysomèles du concombre, fausse-arpen-teuses du chou et légionnaires.

FLEURS ET PLANTES ORNEMENTALES : Utiliser contre les insectes sur les asters, les azalées, les bégonias, les chrysanthèmes, les dahlias, les pieds d'alouette, les glaïeuls, les iris, les œillets d'Inde, les pétunias, les roses, les muflers, les conifères, les petits arbres à feuilles caduques, les arbustes et les vignes.

LÉGUMES : Utiliser contre les insectes sur les choux, les carottes, les tomates, les pommes de terre, le brocoli, les oignons, les fèves, les betteraves, les pois, les concombres, les navets, les laitues, les courges, les arbres à fruit, les vignes et les asperges.

PLANTES D'INTÉRIEUR : Tue les pucerons, les tétranyques, les thrips visibles, les cicadelles, les noctuelles des arbres fruitiers, les chenilles, les aleurodes adultes sur les plantes d'intérieur telles que le lierre grimpant, les violettes africaines, les impatientes, les géraniums, les bégonias.

REMARQUE : Ne pas vaporiser les fruits et les légumes moins de trois jours avant la récolte. Laver les fruits et les légumes avant de les consommer.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Contenu sous pression. Ne pas placer dans l'eau chaude ou près des radiateurs, des fours ou autres sources de chaleur. Ne pas percer ou incinérer le contenant, ni le conserver à des températures dépassant 50 °C. Vaporiser à au moins 1 m des tissus. Ne pas vaporiser près d'une flamme nue, d'étincelles ou en fumant. Ne pas contaminer les étendues d'eau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard. Se laver après avoir manipulé le produit. Craint le gel. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés.

ÉLIMINATION : Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve afin de libérer la pression résiduelle. Envelopper et jeter le contenant vide avec les ordures ménagères.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Administrer un traitement symptomatique.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.